Nations Unies

S/PV.7127



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7127e séance

Mercredi 5 mars 2014, à 10 h 10
New York

Présidente :	Mme Lucas	(Luxembourg)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Errázuriz
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Araud
	Jordanie	Le prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Nigéria	Mme Ogwu
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Gasana
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

La situation en Somalie

14-25316 (F)









La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

La Présidente : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Abdirahman Duale Beyle, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Somalie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2014/137, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Australie, les États-Unis d'Amérique, la République de Corée et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Australie, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, Nigéria, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

La Présidente : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2142 (2014).

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Somalie.

M. Beyle (Somalie) (*parle en anglais*) : Je tiens brièvement à remercier les membres du Conseil de sécurité et la communauté internationale de l'assistance importante qu'ils fournissent à mon pays. Je signale que la situation en Somalie est aujourd'hui bien meilleure qu'elle ne l'était ne serait-ce qu'il y a quelques jours, et qu'elle s'améliore de jour en jour. Nous le devons à l'aide de la communauté internationale, en particulier du Conseil de sécurité et de l'ONU. Nous remercions sincèrement la communauté internationale.

Je souhaite également transmettre au Conseil les salutations de M. Hassan Sheikh Mohamud, Président de la République fédérale de Somalie. Nous sommes un pays engagé dans une guerre acharnée contre les terroristes qui ne respectent pas l'embargo. Comme le savent les membres du Conseil, il y a quelques semaines à peine, le Président de mon pays a échappé à une tentative d'assassinat. Les agresseurs sont arrivés jusqu'à la Villa Somalia, ce qui montre la puisance de ce groupe et la faiblesse de nos forces.

Je prends note de l'adoption de la résolution 2142 (2014). Le fait est que nous devons redoubler d'efforts afin d'instaurer une coopération étroite et diligente avec le Groupe de contrôle et le Conseil pour faire mieux la prochaine fois. Je souhaite donc faire part au Conseil de notre détermination à y parvenir. Il s'agit d'un objectif qui nous tient très à cœur. La prochaine fois que je me trouverai dans cette salle, j'espère que, de notre côté, nous aurons fait tout notre possible pour permettre la levée des sanctions et de l'embargo.

Je terminerai en remerciant de nouveau le Conseil. Nous apprécions vivement ce qui a été fait et ce qui est en train d'être fait pour mon pays.

La Présidente : Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 15.